SÉSAME AUTISME Occitanie Est

Sur le chemin de la refondation...

La lettre de Sésame Autisme Occitanie Est

n°5

Edito

Par Ampari Monginoux
Présidente de Sésame Autisme Occitanie Est

Après plus d'un an de fonctionnement sous Administration Judiciaire et Provisoire, notre regard se porte vers ce qui a été accompli et vers ce qui reste à construire.

Après le vote du PSADA le 15 septembre, le vote des statuts lors de l'AGE du 13 octobre, le vote du RGF, celui du RIA et la mise en place de la Nouvelle Gouvernance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 octobre 2021, notre Association a pu enfin parfaire la présentation des comptes 2020, lesquels ont été votés à une large majorité, par l'ensemble des adhérents lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2021.

Le mandat de Monsieur André Ducournau, au titre d'Administrateur Provisoire et Sapiteur a pris fin comme prévu au 10 novembre 2021.
Le mandat de Maître Bertholet a pris fin au 15 janvier 2022 (l'Ordonnance du Tribunal Judiciaire d'Alès est en instance).
SAOE dispose désormais d'un siège « Direction Générale » dont l'autorisation est en cours de finalisation suite à l'accord de principe notifié par l'ARS

SAOE a donc retrouvé sa pleine et entière autonomie !

Pour autant, notre Association est encore fragile et nécessite plus de temps pour que chacun trouve sa place dans le nouvel organigramme et occupe pleinement ses missions ou fonctions. Mais aussi que les postes encore vacants soient enfin pourvus.

Dans la continuité du soutien administratif, technique et financier à SAOE, avec l'accord de l'ARS, le Bureau de notre Association a donc recruté pour une nouvelle période de 6 mois Monsieur Ducournau en qualité de Conseiller auprès de la Présidence. L'ARS a également accepté de financer une mission de Monsieur Serge Loubet et Monsieur Guy Cauquil en qualité d'accompagnateurs de la mise en œuvre du PSADA, pour une durée de deux ans, en lien très étroit avec l'équipe dirigeante et la gouvernance garants de cette nouvelle étape associative et gestionnaire.

Une étape importante a été franchie et, il est important ici, de remercier tous les professionnels, internes et externes qui ont su appréhender en toute responsabilité l'ensemble des tâches de réorganisation, garantissant ainsi la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

Enfin, nous ne pourrions tourner définitivement cette page sans réitérer nos remerciements les plus chaleureux à L'ARS Occitanie, aux Directions départementales et aux Conseils Départementaux qui ont su nous faire confiance, et nous permettre de libérer toutes nos forces de conviction pour la réalisation de nos projets futurs dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons et de toutes celles qui sont en attente de nos propositions.

Il nous reste à renvoyer au passé ce qui lui appartient, sans rien oublier qui puisse nous éclairer sur notre avenir, et nos démarches futures .

Nous expérimentons désormais une nouvelle configuration associative repensée, tout comme des espaces de travail transformés, aux expertises croisées.
- Avec un nouveau CA
- Avec un nouveau Bureau
- Avec une nouvelle direction encore à parfaire .

Nous devrons, dans l'avenir, si nous voulons pérenniser SAOE, Gouvernance associative..., Gouvernance dirigeante..., Salariés..., œuvrer en cohérence et concertation au service des intérêts de toutes les personnes avec TSA et de leurs familles de notre Région Occitanie Est.
Les parents de jeunes enfants, les fratries, ont répondu à notre appel ! Nous devons non seulement les remercier mais également leur démontrer que cette Association est aussi désormais la Leur, que leur investissement est primordial, qu'ils sont porteurs de notre avenir à Tous.

SAOE doit aussi savoir s'adresser à TOUS les adhérents qu'ils soient parents ou amis être à l'écoute des propositions et favoriser les échanges tout au long de l'année.

C'est dans cet esprit que commencent à s'installer les Comités Départementaux, les diverses Commissions, les Comités (Ethique et Scientifique) les Représentations extérieures de SAOE

Aller de l'avant c'est simplement mettre un pas devant l'autre
MAIS... Oh combien chaque pas est important !

De la refondation à la renaissance !

Par André DUCOURNAU, Conseiller auprès de la Présidence

Au moment de l'écriture de Lettre de la Refondation n°4, il restait encore des étapes à franchir dans la reconstruction de l'Association. Depuis, le RGF (Règlement Général de Fonctionnement) dernier texte réglementant le fonctionnement associatif, a été entériné le 22 novembre 2021 par le Conseil d'administration de SAOE. Le 15 décembre 2021, l'Assemblée générale a voté à une large majorité le rapport financier 2020, les Comptes administratifs, les affectations de résultat et les rapports d'activités des établissements qui avaient été arrêtés par les Administrateurs provisoire et judiciaire. Le Commissaire aux comptes a certifié les comptes 2020, et a fait en séance une lecture de son rapport et a apporté des commentaires et éclairages sur les améliorations et les points de vigilance.

Cette Assemblée générale a parachevé la réorganisation de l'Association et sa stabilisation même s'il y a encore du chemin à parcourir : le fonctionnement pérenne de sa gouvernance et le déploiement des comités et commissions, la mise en place, dans sa complétude, de sa dirigeance (Direction Générale et des pôles), l'organisation des pôles et la sécurisation de la gestion des établissements autorisés par les autorités.

Les instances se sont mises au travail, les commissions et comités sont en cours de constitution et certains ont déjà commencé à se réunir. Les groupes de travail sur l'offre de service ont quasiment terminé leurs travaux et leurs propositions seront reprises dans l'écriture du plan stratégique de l'évolution de l'offre de service qui sera soumis au Conseil d'Administration pour constituer la feuille de route du développement de l'offre de service, conformément au PSADA.

L'Assemblée générale du 15/12/2021 (intervention de M. Daudé, CAC)

Dans ce contexte, l'administration de l'Association a été progressivement remise entre les mains du Conseil d'Administration et du Bureau, sous la responsabilité de la nouvelle Présidence. Depuis le 15 janvier 2022, SAOE n'est plus sous administration judiciaire et peut dorénavant poursuivre seule sa route. C'est dans ce contexte que j'ai accepté de continuer à accompagner l'Association comme conseiller de la Présidence et de faire également la transition avec le(la) nouveau(elle) Directeur(trice) général(e).

Les deux dimensions -sécurisation de la gestion des établissements et services et reconstruction associative- sont intimement liées, et, durant l'administration provisoire, leurs traitements simultanés, dans ce qui constitue leurs interactions, ont permis de mettre SAOE sur le chemin de sa refondation.

La situation de SAOE s'est très nettement améliorée et le chemin de sa refondation, tant sur le plan de sa vie associative que dans sa mission gestionnaire d'établissements et services confiée par les autorités, même s'il a été parfois périlleux, est sur une bonne et belle voie !

Il conviendra toutefois de rester vigilant, sur la période de transition de deux ans. Le processus d'évaluation de la mise en œuvre du PSADA est une des garanties pour les autorités qui y seront associés et qui continueront d'accompagner l'Association. Bravo et merci à toutes les parties prenantes !

La mise en place des comités départementaux (CODEP)

Le développement associatif pour les enfants et adultes autistes est ancré dans l'histoire des départements fondateurs de Sesame Autisme. L'innovation a toujours été celle des territoires et de leurs acteurs familiaux, ce qui fait la force de SAOE comme véritable association régionale.

Les CODEP sont créés pour assurer la représentativité des divers territoires et des diverses parties-prenantes qui contribuent à l'action de l'association, à sa vitalité et à sa pérennité.

Les référents départementaux (administrateurs) sont les animateurs de la démarche de visibilité de l'association régionale sur chacun des départements à l'œuvre depuis le début d'année, d'abord dans les Pyrénées-Orientales et très prochainement sur le Gard et l'Hérault.

Après plusieurs échanges fructueux, des premières rencontres ont eu lieu sur chacun des départements et nous pouvons dire que c'est bien parti vu la mobilisation de chacun, anciens et nouveaux !

Travail sur l'offre de service : le chemin parcouru depuis novembre

Regards croisés de Pauline Roi, directrice développement et Serge Loubet, consultant

SAOE veut renforcer et étoffer ses réponses aux besoins des usagers et aux nouvelles attentes notamment des personnes sans solution dans une approche inclusive privilégiant une logique de parcours.

L'Association a su développer depuis de nombreuses années une offre de service diversifiée au travers de plusiuers établissements et services ; ils doivent continuer à se questionner sur la qualité de leurs modalités d'accompagnement et la nécessaire évolution des réponses apportées.

Pour coordonner cette réflexion, un Comité de Pilotage relatif à l'offre de service et sa transformation a été créé et est animé par la Directrice Développement de SAOE. Il a démarré en octobre 2021 et est composé de salariés, de familles, d'adhérents du collège B et de ressources extérieures (notamment Serge Loubet et l'URIOPSS que nous remercions pour sa confiance et son soutien).

Trois groupes de travail (FAM, ESAT/FH/SAVS et Etablissements enfants) se sont réunis deux fois fin 2021, dans une confiance retrouvée et dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération.

Ils n'ont pas pu se rencontrer autant que nous l'aurions souhaité eu égard au contexte sanitaire, raison pour laquelle nous prolongeons l'échéance de janvier à mars 2022.

En effet, le travail d'état des lieux des besoins et attentes fut important et il convient d'aborder la question des pistes existantes ou à engager (Foyer de vie, EATU...) pour l'avenir sur les prochaines rencontres.
La journée associative du 8 mars 2022 (à Montpellier), autour des enjeux de l'évolution de l'offre de service sera l'occasion de présenter les réflexions des groupes de travail.

A partir de ces travaux et de la mise en perspective des politiques publiques, sera engagée l'écriture du plan stratégique d'évolution de l'offre de service. Ce plan sera présenté en Commission Développement avant sa validation en Conseil d'administration. Il servira de base à la négociation, avec les autorités de financement, des objectifs en vue de la signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui donnera à l'Association un cadre et les moyens de développer une offre de service adaptée aux besoins et attentes des personnes avec TSA et de leur famille.

La COM-COM : première commission à lancer ses travaux !

Par Marie-Hélène BODILIS, Secrétaire générale adjointe de SAOE et Présidente de la COMmmission COMmunication

La commission s'est réunie 2 fois le 9 décembre 2021 et le 26 janvier 2022. **La commission a pour but de définir les orientations stratégiques 2022.**

Après avoir fait connaissance, les membres de cette commission ont eu un échange autour de la communication interne et externe.

La carte de vœux est un très bon outil pour faire découvrir le nouveau Sésame Autisme Occitanie Est.

Nous sommestrès attachés au principe d'attractivité de notre association, surtout envers les jeunes parents afin qu'ils deviennent des adhérents actifs pour la vie de l'association.

Il est important de faire connaître au plus grand nombre l'ensemble de nos valeurs.

A cet effet nous avons entrepris **une discussion sur le logo existant, sur la charte graphique future, sur une chaine Youtube** à créer, afin de nous rendre visible auprès des adhérents, des résidents, des parents, des futurs parents et adhérents, et de nos partenaires.

La refonte de la brochure de l'association a été abordée ainsi que l'ensemble des supports de cette communication.

Les travaux de ces 2 commissions ont été très constructifs et ils ont été faits dans un climat serein et très participatif. Je remercie l'ensemble des membres pour leur engagement.

SAOE poursuit la réorganisation de sa gouvernance, de sa dirigeance et de ses établissements

Suite à l'Assemblée générale du 13/10/2021 qui a approuvé les nouveaux statuts et le changement de nom, et suite à la réception du récépissé de la Préfecture, n**otre association se nomme dorénavant officiellement :**
Sésame Autisme Occitanie Est (SAOE) !

Le changement de nom sera notamment inscrit sur les bulletins de salaire dès janvier et **le nouveau logo est en préparation par la Commission communication.** L'ensemble des moyens de communication associatif, dont les adresses mail et le nom de domaine, seront adaptés dans les mois à venir au nouveau nom de l'association.

De plus, depuis le 1er janvier 2022, l'établissement anciennement nommé SAG a **une existence propre sous la dénomination «Direction générale»,** le dossier de demande d'autorisation du siège étant en cours de finalisation après un accord de principe des autorités. Le siège social de l'Association sera domicilié au même endroit que la Direction générale.

Toujours conformément au PSADA, l'Association est réorganisée depuis le 1er janvier en Pôles, afin de répondre toujours mieux aux besoins des personnes accompagnées en facilitant les projets transversaux, les partages de bonnes pratiques et les passerelles entre établissements. Cette nouvelle organisation est en cours de déploiement.

Organisation générale de l'Association

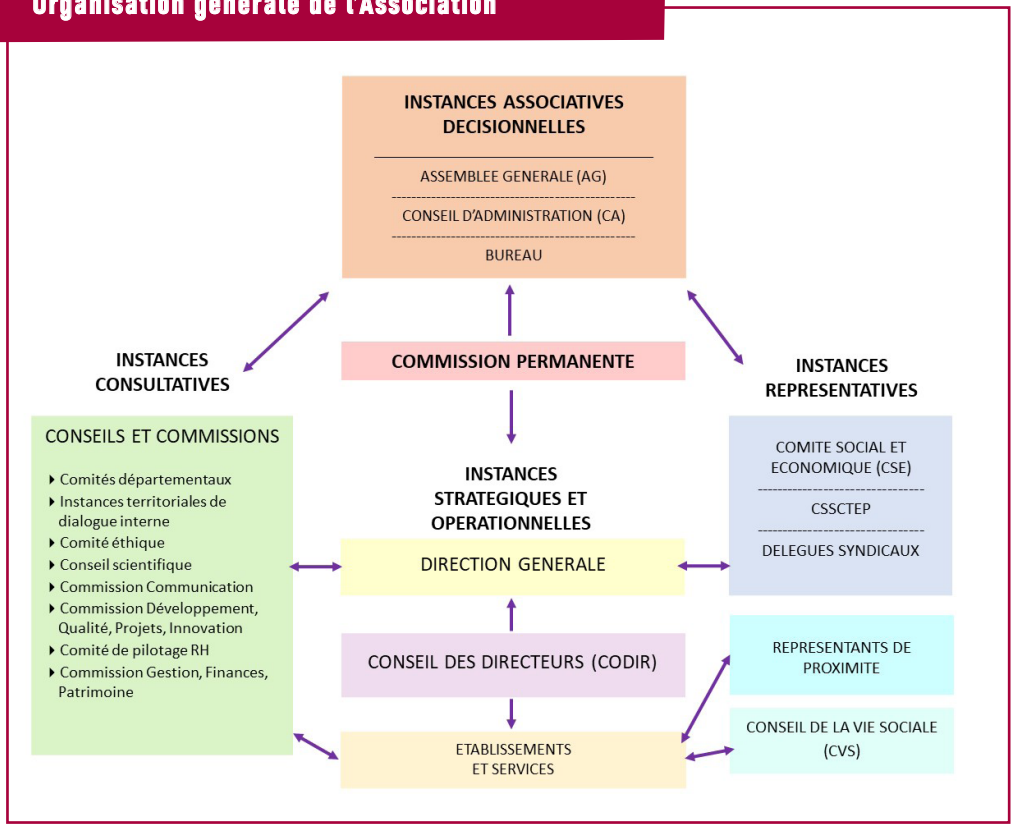

Organisation globale de la dirigeance (en cours de finalisation)

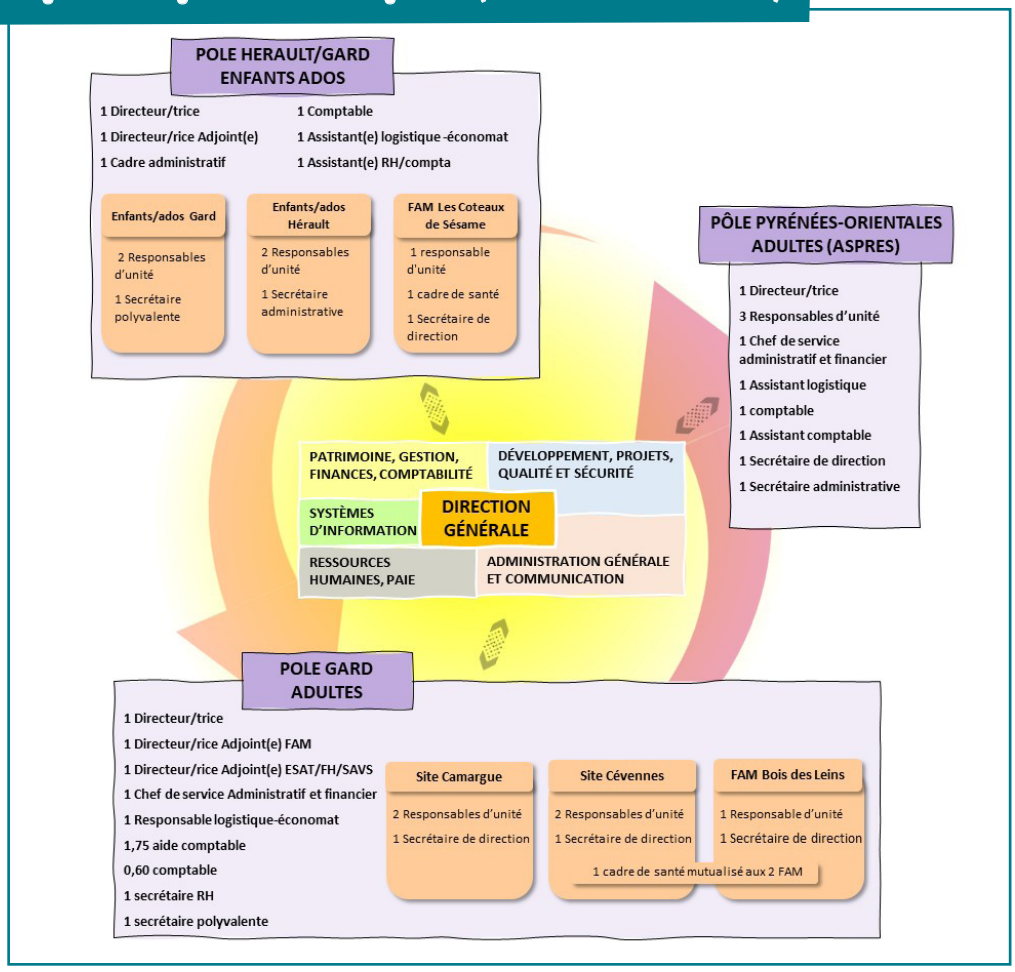

Valorsation des métiers du soin

Forte mobilisation du secteur médico-social

SÉGUR DE LA SANTÉ

Du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a décidé de mobiliser des moyens financiers, afin de revaloriser les agents de la fonction publique hospitalière (FPH). C'est ainsi qu'à la suite du « Ségur de la santé*», concertation menée sur les mois de juin et juillet 2020, a été signé le protocole « Rendre attractive la fonction publique hospitalière : revaloriser les carrières et les rémunérations et sécuriser les environnements de travail », qui concerne les personnels non-médicaux de la fonction publique hospitalière. Ce protocole, concernant la FPH, prévoyait deux étapes successives de revalorisation : l'introduction d'un complément de traitement indiciaire pour l'ensemble des personnels soignants non médicaux, suivi d'une revalorisation ciblée sur les personnels non-médicaux soignants, dite « mesure Ségur2 ».

A la suite des nombreuses interpellations des partenaires sociaux et une forte mobilisation des associations et fédérations pour demander une égalité de traitement entre les professionnels de la fonction publique hospitalière et les professionnels du secteur privé non lucratif, le Gouvernement s'est engagé à financer en partie **la transposition de ces revalorisations salariales au secteur privé non lucratif.**

Pour permettre cette transposition, un accord de méthode a été signé avec les pouvoirs publics au mois de mai dernier prévoyant l'application du « Ségur » **aux personnels soignants** (auxquels ont été ajoutés les AMP, les AVS et les AES) des établissements et services pour personnes handicapées du secteur privé non lucratif. Ensuite, un premier accord a été signé (le 16 novembre 2021) par les employeurs (regroupés dans AXESS) et la CFDT pour appliquer le protocole d'accord. Cet accord ayant fait l'objet d'un droit d'opposition majoritaire des autres syndicats salariés, AXEES a pris une recommandation patronale qui a été agréée par le gouvernement au mois de janvier 2022 et est donc applicable. Sur les salaires du mois de février l'ensemble des professionnels entrant dans le champ de cette recommandation se verront donc appliquer cette mesure (183€ net mensuel) avec effet rétroactif au 1er novembre 2021.

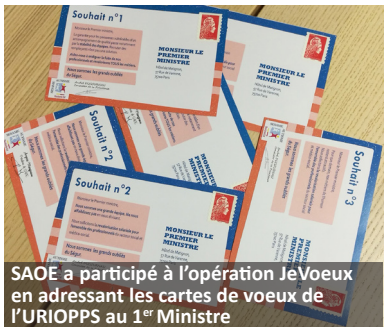

SAOE a participé à l'opération JeVoeux en adressant les cartes de voeux de l'URIOPPS au 1er Ministre

Un deuxième accord a été signé par les mêmes organisations pour application du « Ségur 2 » (38€ brut mensuel). Ayant fait aussi l'objet d'un droit d'opposition majoritaire, une nouvelle recommandation patronale est en cours d'agrément et fera l'objet d'une application dès qu'il sera agréé avec effet rétroactif au 1er janvier 2022.

Si ces revalorisations salariales sont une bonne nouvelle pour les professions concernées, il reste qu'elles vont créer de graves disparités dans nos établissements et services, sans compter que les autres champs de l'action sociale et médico-sociale ne sont toujours pas pris en compte dans la reconnaissance des professions du « prendre soin ». **C'est bien l'ensemble des métiers du social qui doivent être reconnus et revalorisés, dont les emplois éducatifs.**

Pour le moment, le gouvernement renvoie, pour ces revalorisations généralisées, à la signature d'une convention collective unique pour notre branche des organisations à but non lucratif de la santé, du médico-social et du social. Nexem, syndicat employeur auquel SAOE adhère, a convoqué une Assemblée générale le 17 février prochain pour donner mandat à l'ouverture de la négociation de la CCU de branche.La question de la revalorisation généralisée devrait l'objet de la conférence salariale des métiers du secteur social et médico-social qui se tiendra le 18 février prochain.

C'est pour cela que depuis le mois de juin dernier, SAOE reste très mobilisée au plan régional et national, avec les syndicats employeurs et les fédérations, pour défendre et valoriser l'ensemble des métiers de l'humain dans le secteur social et médico-social. Notamment en manifestant et en interpellant les pouvoirs publics, le 1er Ministre, et en communicant sur internet et les réseaux sociaux.

Prochaine action : signer la pétition demandant une revalorisation des métiers de l'humain, mise en ligne par l'UNIOPSS sur la plateforme « Change ».

* négociation entre les pouvoirs publics et les représentants du système de santé pour une revalorisation des métiers du soin

P É T I T I O N

« Absence de revalorisation salariale, sous-effectif, épuisement, sentiment de non-reconnaissance… la situation se dégrade dans les établissements et services des secteurs social, médico-social, santé et socio-judiciaire.

On compte actuellement 64 000 postes vacants dans ces secteurs.

Sans ces professionnels, qui sera aux côtés des personnes vulnérables ? Enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, de pauvreté, personnes confrontées à des addictions, jeunes menacés d'exclusion ou en rupture familiale… toutes ces personnes ont besoin chaque jour de l'attention, du soutien et de l'engagement de ces professionnels.

Accompagner les plus vulnérables nécessite du personnel en nombre suffisant, mieux payé et mieux reconnu !

Les associations de solidarité et de santé, leurs fédérations et leurs unions, demandent donc au gouvernement de revaloriser immédiatement la rémunération de tous ces métiers de l'humain à hauteur de 183 euros nets par mois et d'engager une stratégie d'ensemble en faveur de l'attractivité de ces métiers essentiels à notre société.»

Organisations signataires : Uniopss, Fédération des acteurs de la solidarité, Action Enfance, Adédom, Advocacy France, AIDES, Amicale du Nid, ANECAMSP, APF France handicap, Apprentis d'Auteuil, Association Addictions France, Association AIRe, Cités Caritas, Citoyens & Justice, Cohabilis, Essor, Fédération Addiction, FCSF, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération Française Sésame Autisme, Fédération Santé Habitat, FNAAFP/CSF, FNAPAEF, Fnepe, Fondation Abbé Pierre, Fondation de l'Armée du Salut, Fondation COS, Fondation La Vie au Grand Air, France terre d'asile, GEPSo, Habitat et Humanisme, HOVIA, Paralysie Cérébrale France, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique, SOLIHA, Unapei, UNCLLAJ, UNHAJ.

Changement de prestataire informatique

Suite à la mission « d'urbanisation des systèmes d'information » engagée par l'administrateur provisoire au mois de mai dernier, dans le cadre de la refonte de son système d'information, pour répondre aux besoins de l'ensemble de ses utilisateurs et réaliser des économies d'échelle en mutualisant la prestation, SAOE a changé de prestataire informatique depuis le 1er janvier 2022

Suite à un appel à projet, la Société Symexo a été retenue pour les solutions et les tarifs proposés.

C'est dorénavant ce prestataire qui assure le support technique et auprès de qui tout matériel informatique doit être commandé. Pour cela, le référent informatique de chaque établissement est l'interlocuteur des professionnels pour toute demande et c'est lui qui fait le relais auprès du prestataire.

A noter également qu'un gros travail est en cours sur l'ensemble des systèmes d'information avec notamment la remise à plat des connexions réseau, la remise à plat de la téléphonie et la création d'un serveur unique pour tous les salariés de SAOE, ce qui sécurisera les données, permettra le partage d'information et répondra également à l'organisation du télétravail.

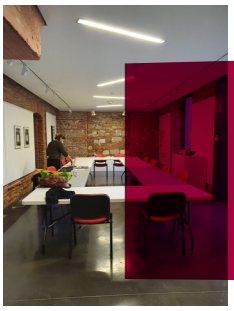

Parole aux établissements

Journée de sensibilisation auprès des agents des sites touristiques des Pyrénées-Orientales

Par Sonja Schumacher et Lisa Borg, du Pôle des Aspres SAOE

Le 19 janvier dernier, nous avons participé à une journée de sensibilisation à l'accueil d'un public porteur de handicap mental dans les sites historiques des Pyrénées-Orientales. Lors de cette journée nous avons tenu à souligner l'importance d'une démarche intégrative et inclusive afin de faire valoir les droits civiques de chacun. Pour privilégier un accueil adapté aux besoins des résidents, nous avons proposé le sujet de la sensorialité comme une porte d'entrée à la relation avec une personne autiste. Cette journée nous a permis d'amorcer un partenariat avec le Conseil Départemental et par la suite d'impliquer les résidents dans l'évaluation de la qualité de l'accueil des sites en question.

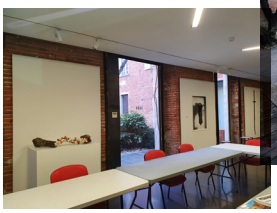

"Ça bouge à SAOE !"

M. Yves Sabatier rejoint l'équipe de SAOE comme Directeur adjoint FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) du Pôle Gard adulte, à compter du 1er mars 2022.

Fort d'une longue expérience dans le médico-social en tant qu'éducateur spécialisé et chef de service, M. Sabatier a en outre une bonne connaissance du maillage territorial régional et partenarial. M. Sabatier sera sous la responsabilité de Mme Helleboid (pour le FAM des Cévennes) et de Mme Roi (Directrice par intérim du FAM Le Bois des Leins dans l'attente du recrutement du Directeur de Pôle), et aura en charge les FAM du Site du Gard : FAM le Bois des Leins et FAM Pradelle.

Mme Isabelle Bruniau rejoint la Direction générale de SAOE en qualité de Directrice administrative et Financière et Ressources humaines (DAF-RH) au plus tard début avril.

DAF de la Sauvegarde de l'Isère pendant 11 ans, après avoir été RAF de CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale) et comptable d'une entreprise d'insertion, Mme Bruniau est actuellement Directrice Financière à la Délégation départementale de l'ARS de l'Isère sur le Pôle Autonomie secteur personnes en situation de handicap et personnes âgées.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

A vos agendas !

JOURNÉE D'ÉTUDE ASSOCIATIVE AUTOUR DE L'OFFRE DE SERVICE À SAOE

« La dynamique de SAOE pour répondre aux besoins des personnes accompagnées »

8 mars 2022

Au Novotel de Montpellier (route de Palavas)

Interventions de :

- Alice CASAGRANDE, Consultante et formatrice, Présidente de la commission de lutte contre la maltraitance et prévention de la bientraitance (CNCPH-HCFEA), ancienne directrice FEHAP
- Patrick ENOT, ancien Directeur général d'association et membre du Conseil d'administration de Nexem
- Daniel MASSON, Directeur de Pôle à l'ARSEAA
- Patricia ETCHARD, Directrice adjointe de Pôle à l'ARSEAA

Présentation des travaux des groupes de travail et débats

« *Sur le chemin de la refondation* » n°5 réalisée par (par ordre alphabétique) : Marie-Hélène Bodilis, Mélanie Bousset, André Ducournau, Serge Loubet, Hélène Maçon, Ampari Monginoux, Pauline Roi | Pour toute demande/infos : Direction générale SAOE - 22 rue Aristide Boucicaut - ZAC Bonne Source - 11110 NARBONNE - Tel : 04 68 75 61 25 - contact@sesameautismelr.com